

COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

VOUS ÊTES

En tant que Maire de votre commune, ou que responsable des services techniques, le confort et la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics sont pour vous une priorité. Votre devoir d'exemplarité vous amène à considérer des actions d'améliorations énergétiques, dans le respect d'un cahier des charges et d'un budget précis.

Dans cette logique, l'accompagnement que nous vous proposons apporte une réponse globale : de la compréhension de vos besoins à la réalisation de vos travaux, l'expertise est au cœur de notre démarche.



« **INOVEHA a bien pris en compte les problématiques qui différaient d'un bâtiment à l'autre. Ils ont été présents à nos côtés lors des échanges avec les entreprises qui sont intervenues en chaufferies et pour les travaux d'éclairage. En plus de la réduction des factures, la maintenance demande aujourd'hui moins de ressources.** »



BIBLIOTHÈQUE - MÉDIATHÈQUE - CENTRE CULTUREL



ÉCOLE



MAISON DE QUARTIER - RAM - CRÈCHE



MAIRIE - ATELIER MUNICIPAL



SALLE POLYVALENTE - SALLE DES FÊTES



COMPLEXE SPORTIF

- MAÎTRISE DES BUDGETS
- QUALITÉ DE L'AIR
- EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
- COMMUNICATION
- CONFORT THERMIQUE
- ÉCOUTE
- MAINTENANCE FACILITÉE